

Master Création artistique

Ce master se compose de trois parcours :

- Arts de la scène
- Études cinématographiques
- Documentaire de création (uniquement en master 2)

Le master Création artistique offre une formation particulièrement originale dans le panorama des formations nationales. Il permet d'acquérir des connaissances théoriques, esthétiques, critiques approfondies sur les œuvres et les processus de création, d'approcher les contextes de production et de diffusion, d'expérimenter des pratiques créatives, en prenant en compte les réflexions les plus contemporaines des champs couverts par ses trois parcours.

Penser la création, écrire, créer sont les processus au cœur de la formation, dans un entrecroisement constant entre recherche universitaire, pouvant conduire au Doctorat, et monde professionnel de la création, des créateurs, des institutions culturelles et artistiques partenaires.

Le master s'inscrit dans l'axe « Création, art, culture » de l'Université Grenoble Alpes. Les enseignements du parcours Documentaire de création ont lieu à la MaCl (Maison de la création et de l'innovation) sur le campus de Grenoble (de septembre à novembre) et à Lussas dans les locaux d'Ardèche Images (de novembre à juillet).



LOCAUX D'ARDÈCHE IMAGES,

LUSSAS

Informations pratiques

PUBLIC CONCERNÉ

Le parcours est sélectif. Le nombre d'étudiants étant limité à 12 pour l'option Réalisation et à 6 pour l'option Production-distribution.

Les étudiants doivent avoir obtenu un master 1. Toutefois l'entrée peut se faire par validation des études ou des acquis personnels / professionnels, sur décision individuelle, et après examen du dossier par une commission pédagogique.

Les épreuves d'admission se déroulent en deux étapes :

- Commission pédagogique de sélection des candidats sur dossier + projet de film documentaire (résumé, note d'intention, synopsis)
- Entretien individuel

RESPONSABLE DU MASTER

Fabienne Costa
fabienne.costa@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DU PARCOURS

Vincent Sorrel
vincent.sorrel@univ-grenoble-alpes.fr

SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE

Campus Saint-Martin-d'hères, Bâtiment Stendhal B
Tél. : 04 57 42 25 55
llasic-master-dc@univ-grenoble-alpes.fr

Détails sur le parcours :

formations.univ-grenoble-alpes.fr
Site web de l'UFR : llasic.univ-grenoble-alpes.fr



MASTER CRÉATION ARTISTIQUE

PARCOURS DOCUMENTAIRE DE CRÉATION

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT
SPÉCIFIQUES

Entrée en 2e année de master



Présentation

Le parcours Documentaire de création forme, au niveau master 2, à l'écriture, la réalisation, la production et la distribution de films documentaires. Il vise à développer une réflexion approfondie sur les enjeux artistiques de ce type d'œuvres ainsi qu'un ensemble de savoirs pratiques liés à leur réalisation ou à leur production.

Une première spécificité du parcours est de proposer, après un tronc commun, deux options de formation :

- la réalisation, avec un cursus très axé sur la pratique comprenant plusieurs ateliers, de l'écriture du projet au montage, où interviennent de nombreux professionnels, techniciens et cinéastes qui accompagnent les réalisations individuelles et collectives.
- la production-distribution, avec un cursus qui concerne l'accompagnement des œuvres et des auteurs, les modes de financement, de diffusion et de distribution des films.

Une seconde spécificité de ce parcours est le partenariat avec l'association Ardèche Images. Ainsi, l'année de formation commence la troisième semaine d'août lors des États Généraux du Film Documentaire que l'association organise à Lussas, en Ardèche, puis, les enseignements sont dispensés à Grenoble (de septembre à novembre), à la MaCI – Maison de la création et de l'innovation. Ensuite, la formation se poursuit à Lussas :

- de novembre à juillet pour l'option réalisation,
- de novembre à fin février pour l'option production-distribution, puis les étudiants effectuent un stage (minimum 3 mois) qui fait l'objet d'un mémoire professionnel.



Organisation

Le parcours se décline en trois blocs et propose différentes activités de réalisation et de recherche.

- Le bloc « **Tronc commun** » propose des enseignements sur la création artistique et des rencontres avec des artistes, professionnels ou chercheurs.
- Le bloc « **Spécialité** », commun aux deux options du parcours (**Réalisation et Production**), permet d'acquérir une culture commune, et une connaissance des enjeux artistiques et professionnels de la création documentaire. Plusieurs séminaires développent une réflexivité sur les pratiques, et engagent une réflexion politique sur les moyens et les outils du cinéma. Une attention forte est portée aux formes émergentes sur le plan esthétique comme économique.
- Le bloc « **Ouverture** » est constitué d'une résidence artistique, avec la venue d'un cinéaste invité, et d'ateliers qui associent théorie et pratique. Il s'agit d'expérimenter, les techniques du corps, mais aussi, dans une réflexion contemporaine sur la création documentaire, les relations entre matières, supports et appareils, en argentique et en numérique.

À Lussas, le cursus en réalisation comprend de nombreux ateliers de pratiques, avec l'intervention de critiques, cinéastes, techniciens qui accompagnent ateliers et réalisations (un atelier de réalisation collectif, un film de fin d'études). Parallèlement, les étudiants, avec l'accompagnement d'enseignants-praticiens de l'UGA, développent l'écriture d'un projet de film destiné à être produit après la formation.

Conjointement, les étudiants en production-distribution suivent des modules courts fondés sur des études de cas encadrés par des professionnels.

Il s'agit ainsi d'acquérir les fondamentaux du métier de producteur (accompagnement artistique et à l'écriture, production déléguée, production exécutive, aspects juridiques, création d'entreprise, etc.) comme le fonctionnement des métiers de la distribution (cinéma, TV, plateforme numérique).



Recherche, partenariats

Le parcours Documentaire de création du Master Création artistique est adossé au niveau de la recherche à l'UMR Litt&Arts 5316.

Les cours, ateliers et séminaires ont lieu à la Maison de la Création et de l'Innovation créer pour développer de nouvelles pratiques de recherche et de formation, notamment sur la création artistique (Structure Fédérale de Recherche Création).

Cette unité universitaire d'appui à la recherche (UUAR), est une plateforme technologique d'expérimentation en sciences humaines et sociales, qui dispose d'espaces et d'équipements de pointe : une salle de cinéma, des salles techniques pour le travail des images et du son.

PARTENARIATS :

La formation est organisée en partenariat avec Ardèche Images qui organise le cursus se déroulant à Lussas et l'intervention de nombreux professionnels avec le soutien du CNC, de la DRAC, de la Région Rhône-Alpes et du conseil Général de l'Ardèche. L'association œuvre pour le développement et la diffusion du cinéma documentaire avec, notamment, l'organisation des États généraux du film documentaire dans le « village documentaire » de Lussas, pôle d'excellence régional où se trouvent différentes structures du secteur, sociétés de production, éditeur, distributeur mais aussi le centre de ressources de la Maison du doc.

D'autres partenariats existent avec l'atelier MTK, à Grenoble, et à Lussas, avec Tënk, plate-forme dédiée à la diffusion du cinéma documentaire d'auteur.

Débouchés

Former des auteurs-réalisateurs et des producteurs requiert une culture spécifique, une forte compréhension des enjeux artistiques, des compétences techniques, mais aussi une culture de la production.

Axé sur le développement artistique et économique des œuvres, ce parcours de master prépare les diplômés à s'insérer professionnellement en tant qu'auteur-réalisateur à partir du projet de film qu'ils ont développé en écriture et avec lequel ils participent à des rencontres professionnelles organisées, en fin de cursus, par Ardèche Images.

Ces rencontres facilitent l'insertion des étudiants et la production des projets de films. Ainsi, un grand nombre de films sont ensuite réalisés, produits et diffusés en festivals, à la télévision ou en salles.